Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Regroupement de crédits consommation

---
Par Christophe63

Bonjour Madame, Monsieur

J'ai souscrit à un regroupement de crédits avec trésorerie auprès de ma banque .
Dans les modalités du regroupement de ce rachat de crédits renouvelable s,il est noté que l'établissement accomplira les démarches auprès des créanciers pour solder les dettes.
Cependant ces démarches n'ont pas été réalisées et je n'ai à l'heure actuelle plus les fonds nécessaires sur mon compte pour régler un des crédits renouvelable restant .
Ma question est simple,la banque est elle responsable étant donné qu'il est stipulé sur le contrat qu'elle était TENU de rembourser les créanciers ?
Merci pour votre réponse,
Bien cordialement,
Christophe